

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 13 FEVRIER 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le treize février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 07 février 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 29

Excusés représentés : 1

Excusés non représentés : 1

Absents : 0

Votants : 30

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BLANCHARD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE

EXCUSE REPRESENTE :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL

EXCUSEE :

Mme VINSON

n° 20240213_D_005

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Rapport
d'Orientations
Budgétaires 2024

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'en application des dispositions des articles L. 5211-36, L. 2312-1 et L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat a lieu sur les orientations générales du budget, dans le délai de dix semaines précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

Après en avoir présenté les orientations budgétaires pour l'année 2024 selon le rapport d'orientations budgétaires ci-joint, un débat s'en suit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les
jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20240213-20240213_D_005-DE
Reçu le 21/02/2024